



Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 31 MARS 2022

N°D2022_043

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Date de convocation : le 25 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 50

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Josiane LE BRONEC, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Eric DELHOMMAIS, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAU, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier BOUSSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET

Conseillers communautaires absents excusés :

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADIOU

VU les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 et L. 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2020.10.A.1.1. en date du 15 octobre 2020 relative à la formation de huit commissions thématiques chargées d'instruire les questions soumises au conseil communautaire, chacune composée de vingt-deux membres titulaires et de vingt-deux membres suppléants ;

CONSIDERANT qu'au regard de l'article énoncé ci-dessus la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus » ;

CONSIDERANT que le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres selon des modalités qu'il détermine ;

CONSIDERANT la démission de Monsieur Dominique Viallon en sa qualité de conseiller municipal de la commune d'Azay-le-Rideau ;

CONSIDERANT la démission de Madame Dominique Dupoisson en sa qualité de conseillère municipale de la commune de Thilouze ;

CONSIDERANT la démission de Monsieur Stéphane Trouvat en sa qualité de délégué suppléant de la commune de Vallères au sein de la commission Culture, Sport et Tourisme ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un membre suppléant de la commune d'Azay-le-Rideau au sein de la commission Aménagement du territoire ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un membre titulaire de la commune de Thilouze au sein de la commission Culture, Sport et Tourisme ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un membre suppléant de la commune de Vallères au sein de la commission Culture, Sport et Tourisme ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Mme Sylvia GAURIER en tant que membre titulaire de la commune d'Azay-le-Rideau au sein de la commission Aménagement du territoire ;
- **DE DESIGNER** Mme Karine MOTHEAU en tant que membre titulaire de la commune de Thilouze au sein de la commission Culture, Sport et Tourisme ;
- **DE DESIGNER** Mme Christel DUCLOS en tant que membre suppléante de la commune de Vallères au sein de la commission Culture, Sport et Tourisme.

Pour extrait conforme,

